

**Programme Brevet Professionnel de la Jeunesse, de
l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS)-Niveau 4
Mention Animation Socio-Educative ou Culturelle
ASEC
*Session 2025-2026***

Code CPF :
Code RNCP : 39926

Le BPJEPS mention « Animation socio-éducative ou culturelle » forme des professionnels capables de travailler de manière autonome en utilisant un ou des supports techniques dans les champs des activités éducatives, culturelles et sociales.

L'animateur conçoit et conduit des animations et en assure les aspects pédagogiques, techniques et organisationnelles tout en garantissant la sécurité des publics et en respectant les cadres réglementaires. Il intervient auprès de tout type de public et s'adapte aux spécificités des territoires. En plus de ses animations, il élabore des projets d'animation basés sur les besoins identifiés des publics qu'il accompagne et les ressources mobilisables par la structure.

Les activités s'exercent dans le cadre de structures relevant du secteur public (collectivités territoriales et établissements publics) ou du secteur privé (associations) ainsi que dans une moindre mesure sous statut de travailleur indépendant.

Le secteur associatif et la fonction publique territoriale sont les employeurs principaux des animateurs (trices).

OBJECTIFS

La formation a pour objectif de permettre au futur.e animateur.trice de :

- ✓ Construire un socle de savoirs et de savoir-faire nécessaires pour valider le Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport ;
- ✓ Développer une posture professionnelle nécessaire à l'exercice du métier.

Au terme de la formation, le titulaire sera en capacité à :

- ✓ Analyser les besoins et les caractéristiques des publics pour concevoir des projets d'animation adaptés
- ✓ Planifier et mettre en œuvre des projets d'animation en tenant compte des ressources locales et des objectifs de la structure
- ✓ Créer des séquences d'animation favorisant la participation, l'inclusion et le vivre-ensemble

- ✓ Évaluer l'impact des activités sur les publics et ajuster les projets en fonction des retours
- ✓ Communiquer efficacement sur les activités et mobiliser les publics pour renforcer leur engagement

CONTENU & DUREE DE LA FORMATION

La formation, répartie sur 13 mois, comporte en alternance 551 heures d'enseignement théorique et 600 heures de formation pratique.

La formation est construite autour de 4 blocs de compétences (BC) :

Phase de positionnement			28h
BC1	Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation	Vous apprendrez à analyser les besoins des publics et à concevoir des projets alignés avec les ressources et les attentes de votre structure. Vous travaillerez à planifier chaque étape et à évaluer les résultats pour garantir la réussite et l'impact positif de vos actions.	154h
BC2	Valoriser les activités et les projets d'une structure du sport ou de l'animation	Vous développerez vos compétences en communication pour promouvoir les actions que vous mènerez. Vous apprendrez à utiliser des outils de communication adaptés et variés à différents publics	70h
BC3	Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer, des séquences d'animation et des séances d'activités, culturelles, éducatives ou sociales dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure	Ce bloc vous permettra de concevoir des séances adaptées aux caractéristiques des personnes concernées, de garantir leur sécurité et de favoriser leur participation active. Vous travaillerez aussi à évaluer ces séquences pour ajuster vos actions.	154h
BC4	Organiser et encadrer le « vivre ensemble » avec les publics accueillis au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle	Vous serez formés à créer un cadre collectif favorisant la socialisation, le respect et l'entraide. Vous apprendrez à organiser des espaces et des moments de vie adaptés aux besoins des groupes, tout en soutenant l'autonomie et le bien-être des personnes concernées.	133h
Certifications			8h

A noter : les blocs 1 et 2 sont communs à tous les BPJEPS

Formation modulaire possible : suivre une ou plusieurs BC séparément - nous contacter.

Un accompagnement des stagiaires est également proposé selon les modalités ci-après :

- ✓ Guidances
- ✓ Visite de terrain professionnelle

CALENDRIER

La formation se déroule du 25 août 2025 au 28 août 2026.

➔ Calendrier détaillé ci-joint

LIEU & HORAIRES DE LA FORMATION

ESEIS – Site de Strasbourg
3 rue Sédillot- 67000 STRASBOURG

Les horaires de formation sont fixés comme suit : 9h-12h30 et 13h30-17h00

COÛT PEDAGOGIQUE

Nous contacter pour un devis.

INFORMATIONS

La formation est ouverte à l'apprentissage en partenariat avec le Centre de Formation d'Apprentis (CFA) Form'As.



Les personnes de moins de 30 ans sont éligibles au contrat d'apprentissage. Pas de limite d'âge pour les personnes ayant une Reconnaissance Qualité Travailleur Handicapé, et les sportifs de haut-niveau.

Le contrat d'apprentissage assure une prise en charge totale du coût de la formation et permet d'avoir le statut de salarié(e) apprenti(e).

Pour plus de renseignements, contacter le CFA Form'AS par téléphone au 03 88 28 00 05 ou par mail : contact@form-as.fr

CONTACT

Responsable de formation : Marjorie RAPP-LEBLANC – 03.88.18.53.68 - marjorie.rapp-leblanc@eseis-afris.eu

Assistante de formation : Jamila BOUNIF – 03.88.18.61.35 – jamila.bounif@eseis-afris.eu